

COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE PANAT

Extrait de séance du mercredi 15 janvier 2020

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 10/01/2020

Présents : 13

L'an deux mille vingt et le quinze janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Marcel BOUDES

Votants : 13

Présents : Marcel BOUDES, Sébastien FONTANILLE, Yves MONTEILLET, Jean FABRE DE MORLHON, Isabelle BONNEFOUS, Didier BENEDET, Maryse LAUR, Béatrice BOUDES, Jean-Philippe CAUSSE, Elisabeth VIMINI, Jérôme ANGLES, Yves GALTIER, Marcelle CANIVENQ

Représentés :

Excusés : Maurice PAYAN

Absents : Jean-Marc SOLIGNAC

Secrétaire de séance : Jean-Philippe CAUSSE

Ordre du jour :

- Approbation de l'extrait de séance de la réunion précédente

 - Base de Loisirs – Plan de financement
 - Budget Principal Décision Modificative
 - Conseil départemental – Convention pour l'accueil des travailleurs sociaux du département
 - Stade – Retour dans Domaine Public

 - Questions diverses
-

Délibérations du Conseil Municipal

Délibération n° D2020001

Objet : Base de Loisirs - Actualisation du plan de financement

Base de Loisirs - Actualisation du plan de financement

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des estimations financières relatives aux travaux d'aménagement de la Base de Loisirs à intervenir prochainement et pour lesquels il serait souhaitable de demander une aide financière auprès des services de l'Etat, de la Région, du Département et de la Communauté de Communes, etc.....

Monsieur le Maire propose l'actualisation du plan de financement comme suit :

Estimations financières en euros HT		141 440,00 €
Feder	20 %	28 288.00 €
Etat-DETR	0 %	0.00 €
Région	20 %	28 288.00 €
Département	20 %	28 288.00 €
Communauté de Communes	20 %	28 288.00 €
Commune : Autofinancement ou emprunt	20 %	28 288.00 €
TOTAL en euros HT		141 440.00 €

La TVA sera préfinancée par autofinancement ou emprunt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de solliciter des aides financières des services de l'Etat, de la Région, du Département et de la Communauté de Communes, etc... et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour déposer les dossiers correspondants,
- Approuve le plan de financement prévisionnel proposé.

Pour : **13** - Contre : **0** - Abstentions : **0**

Délibération n° D2020002

Objet : Budget Principal - Décision modificative N°2

Budget Principal - Décision modificative N°2

Virements de crédits

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que :

Afin de pouvoir abonder le budget assainissement en section fonctionnement ;

- Les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice en cours, sont insuffisants.
- Il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et / ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Désignation	Diminution sur crédits Ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6218 : Autre personnel extérieur	2 000.00 €	
D 6413 : Personnel non titulaire	8 100.00 €	
D 6451 : Cotisations à l'URSSAF	2 800.00 €	
TOTAL D 012 : Charges de personnel	12 900.00 €	
D 67441 : Subv.aux SPIC,budgets annexes		12 900.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles		12 900.00 €

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **approuve** la présente décision modificative

Pour : **13** - Contre : **0** - Abstentions : **0**

Objet : Conseil Départemental - Convention pour l'accueil des travailleurs sociaux du département

Afin de répondre aux besoins de la population en matière d'accès aux services sociaux notre commune accueille des travailleurs sociaux du Conseil Départemental dans les bureaux de l'Espace Panatois.

Afin de régulariser cette situation Monsieur le Président de Conseil Départemental nous transmet un projet de convention à intervenir entre nos deux collectivités.

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide :

- de mettre à disposition des travailleurs sociaux du Conseil Départemental un bureau au sein de l'Espace Panatois, sis 1 Avenue du Lévézou à Villefranche de Panat,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le Conseil Départemental

Pour : **13** - Contre : **0** - Abstentions : **0**

Objet : Stade - Retour dans le Domaine Public

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a rencontré des membres de la Direction du Groupe SAVENCIA propriétaire de la Société PAPILLON.

Les démarches sont en cours afin que le stade soit restitué à la commune.

Le Groupe SAVENCIA confirme qu'il est intéressé pour acquérir ce terrain ainsi que les parcelles associées en vue d'une future extension lorsque la Commune en sera à nouveau propriétaire.

C'est pourquoi, les dirigeants souhaitent, que le Conseil Municipal, s'engage irrévocablement auprès du Groupe SAVENCIA, à lui vendre le stade ainsi que les parcelles associées, à un prix qui sera négocié entre les parties au moment de la vente.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide :

- de s'engager irrévocablement auprès du Groupe SAVENCIA, à lui vendre le stade ainsi que les parcelles associées, à un prix qui sera négocié entre les parties au moment de la vente.

Pour : **13** - Contre : **0** - Abstentions : **0**

NOM	FONCTION	SIGNATURE
BOUDES Marcel	Maire	
FONTANILLE Sébastien	Adjoint Au Maire	
MONTEILLET Yves	Adjoint Au Maire	
FABRE DE MORLHON Jean	Adjoint Au Maire	
BONNEFOUS Isabelle	Conseillère Municipale	
BENEDET Didier	Conseiller Municipal	
SOLIGNAC Jean-Marc	Conseiller Municipal	Absent
LAUR Maryse	Conseillère Municipale	
BOUDES Béatrice	Conseillère Municipale	

CAUSSE Jean-Philippe	Conseiller Municipal	
VIMINI Elisabeth	Conseillère Municipale	
ANGLES Jérôme	Conseiller Municipal	
PAYAN Maurice	Conseiller Municipal	Excusé
GALTIER Yves	Conseiller Municipal	
CANIVENQ Marcelle	Conseillère Municipale	